

On s'abonne à Lyon, chez :
 THÉODORE PITRAT, Libraire,
 rue du Péral;
 V^e BARREAU, rue St-Dominique;
 LUSY, Libraire, rue Lafont, n° 20;
 Et chez tous les Directeurs de
 Poste.

Echo de l'Univers,

Journal

L'Écho de l'Univers paraît :
 Les Mardi, Vendredi et Di-
 manche,
 Prix ;
 Trois Mois, 7 fr.
 Six Mois, 13
 Un An, 24
 1 fr. de plus, par trimestre,
 pour l'Étranger.



De Littérature, Sciences et Arts, et de Commerce

Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité a besoin d'Echo.



LYON, 12 MARS 1826.

M. le Préfet a publié la mise au concours du plan relatif à la construction d'une maison d'arrêt, pour remplacer celle de St-Joseph. Dans le projet de devis, qu'on lit à la suite de l'arrêté, on voit bien qu'on a pris soin de diviser les sexes. Mais les philanthropes ont formé le désir tout chrétien de voir séparer les condamnés, au-dessous de 25 ans, de ces êtres dégradés, qu'on pourrait appeler les locataires des prisons, où ils passent la plus grande partie d'une vie usée par le crime et les débauches. N'y a-t-il pas une bien froide barbarie à mêler les détenus pour dettes avec les criminels ? Si, parmi les débiteurs, quelques-uns ont mérité leur ruine par leur inconduite, le plus grand nombre doit à l'usure effrénée, à l'astuce, à la fraude, à l'ignorance abusée, au tripot infâme des traficans de la *petite banque*, les fers dont un créancier inexorable a chargé leurs mains. Pourquoi confondre aussi les condamnés pour un simple délit correctionnel, ou une contravention, avec les individus frappés de peines infamantes ? Il serait facile, puisqu'on construit une nouvelle prison, de faire autant de corps-de-logis séparés qu'il y a de classes différentes. Nous ne pensons pas que les frais puissent être augmentés de beaucoup par cette mesure, que la Commission générale des prisons du Royaume appelle de tous ses vœux. Cette réforme est aussi urgente que la restauration d'un Théâtre, ce nous semble : Toutes les opinions se réunissent pour la demander. Afin de terminer par

un mot, qui devrait sonner agréablement à l'oreille de nos administrateurs, nous dirons que le Prince, héritier du trône, suit d'un œil paternel toutes les améliorations dont le régime intérieur des prisons peut être susceptible, et que les objets que nous venons de signaler, s'ils étaient remplis, exciteraient cette satisfaction pure qui suit le bienfait dans le cœur d'un bon Prince.

— Les bateaux remorqueurs établis sur la Saône emploient maintenant des hommes, au lieu de chevaux, pour faire mouvoir le mécanisme-moteur, au moyen duquel ils remontent les diverses embarcations. Les ouvriers des ports, employés autrefois à la remonte ordinaire des bateaux le long de nos quais, cesseront de faire entendre des plaintes contre la nouvelle entreprise qui les avait privés de travail.

— La Police semble, depuis quelques jours, prendre des mesures qui annoncent enfin l'intention de débarrasser la voie publique. Plusieurs procès-verbaux de contravention viennent d'être dressés, et les prévenus ont été renvoyés devant la Police municipale. Il paraît que la précédente Administration réservait à la Mairie actuelle l'honneur de faire exécuter les ordonnances de police.

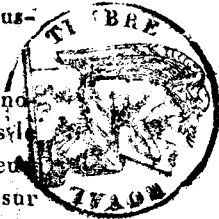
— Les Hospices ont fait l'acquisition de deux maisons situées rue de la Barre. Cette opération est une suite du projet que l'Autorité a de réunir à la masse des bâtiments de l'Hôtel-Dieu une de ces maisons qui comprennent un côté de la

rue de la Barre et le Bourgchanin jusqu'à l'hôpital.

— Les malfaiteurs, qui désolent notre ville étendent hors de ses murs le théâtre de leurs exploits dangereux. Un pauvre moulinier, qui n'avait sur lui, pour toute fortune, qu'une misérable somme de 2 fr. 80 c., a été attaqué, sur la grande route de Lyon à Tarrare, presque en face du village de Charbonnières, de bonne heure, dans la matinée. Des individus d'assez mauvaise mine, porteurs de moustaches factices, l'ont abordé en lui faisant la question d'usage : La bourse ou la vie ? Il leur a donné son mince butin, et les a vus se retirer avec précipitation sans que l'émotion lui ait permis d'en reconnaître aucun.

— Un officier, appartenant au 7^e régiment de ligne, était logé, à Lyon, dans un hôtel garni. Il se rendait à Toulouse, où son corps tient garnison. On l'a trouvé mort dans sa chambre. On ignore quelle est la maladie à laquelle il a succombé. Cet officier s'appelait *Lala*.

— Un nouveau suicide est venu nous affliger. Celui-ci n'aura pas pour excuse l'effervescence des passions. C'est un vieillard, ancien ouvrier en soie de St-Georges, qui a voulu se couper le cou avec un rasoir. Ses forces l'ont trahi, et l'on pense que sa blessure ne présente aucun danger. La vieillesse serait donc, de nos jours, destinée à donner des exemples de folie et d'aveuglement, quand elle en doit fournir de sagesse et de vertu.



— M. Viennot de Vaublanc remplace M. Dupuy, en qualité de substitut du procureur du Roi, près le tribunal de Trévoux.

— M. Jules Cozon vient d'être attaché, comme juge-auditeur, au tribunal de Nantua.

— La lithographie, dont M. Camille Rey est l'auteur, et qui reproduit la statue colossale de Louis-le-Grand, continue d'exciter l'attention des admirateurs de ce beau monument. Cette gravure, que le fini de l'exécution et l'exactitude des détails recommandent aux artistes comme aux amateurs des Beaux-Arts, se vend chez tous les marchands de nouveautés.

TRIBUNAUX DE LYON.

Un nommé Jamet, prévenu de faux en écriture privée, a été condamné, le 10 courant, par la Cour d'assises, en cinq années de réclusion et à la marque. Son défenseur, Me Caffé, jeune avocat stagiaire, a fait de vains efforts pour apitoyer les jurés sur la triste position de ce malheureux. Le nombre des faussaires s'accroît tellement tous les jours, leur audace et leurs moyens se multiplient dans une progression si effrayante, que l'indulgence serait presque un crime envers la société. Ce délit, en effet, plus dangereux que le vol ordinaire, compromet l'ordre public, dans ses élémens les plus précieux.

La Cour d'assises a consacré la séance du 11 aux débats d'une affaire de banqueroute frauduleuse, dont nous rendrons un compte succinct.

ALBUM LYONNAIS.

Nous avons dit que des filoux s'étaient établis, sur la place Louis-le-Grand, presque au pied de la statue. Une feuille parisienne, *le Corsaire*, ajouta que cette bande dangereuse s'est mise sous l'égide d'un Conquérant. L'inconvenance de cette réflexion est loin de nous surprendre dans ce journal. Nous nous bornerons à émettre le désir de ne pas voir des esprits chagrins croire et publier que ces escrocs, signalés depuis long-tems, exercent leur profession coupable sous l'égide des agens inférieurs de la police.

— M. Rosaz annonce, par la voie des journaux, qu'il travaille depuis 50 ans à l'histoire métallique de notre ville. Il voudrait mettre la dernière main à cet ouvrage important; mais il lui manque une foule de matériaux, de types, de

sceaux, de cachets, de décorations. Il en donne une longue nomenclature, de laquelle il résulte qu'il attend encore les trois quarts des élémens nécessaires pour la suite de son travail. Si les recherches que le premier quart des travaux a occasionnées ont occupé trente ans cet amateur de l'art numismatique, il lui faut donc encore quatre-vingt-dix années pour posséder le complément des matériaux, sans compter le tems nécessaire pour les mettre en ordre. On le voit: c'est le 20^e siècle qui est appelé à jouir de l'histoire métallique de mon-sieur Rosaz.

— Les reverbères d'une petite ville, ont été volés; c'est un journal lyonnais qui nous en donne la nouvelle. On devine facilement à quelles gens il fait honneur de cette espièglerie. Nous plaignons cette cité, surtout si elle n'a pas d'éclaireur.

— *Lequel est mon mari, ou le Quiproco*, tel est le titre d'une bluette du terroir, donnée, ces jours derniers, aux Célestins. Copiste servile de Joconde, des Rivaux et de plusieurs autres ouvrages, on pouvait dire à l'auteur, à chaque scène: Saluez donc, voilà quel-qu'un de votre connaissance. Il a cru désarmer la rigueur de la critique, en annonçant, dans le vaudeville final, qu'il avait pillé différentes productions dramatiques. Ce serait un singulier moyen de succès, pour les plagiaires, que de venir demander au Public un bill d'indemnité, et de réussir en déclarant qu'on a pillé tout, sujet et paroles, ou à peu près.

— Les acteurs principaux de notre Grand-Théâtre ont transporté, mardi dernier, *Thalie* et *Melpomène* dans la petite salle de spectacle de la ville de Vienne. Ils ont voulu ménager une galanterie délicate à M. Pichat que cette cité a vu naître. Ils ont joué son *Léonidas* en présence de la sœur du poète tragique. On prétend qu'ils ont apporté plus d'ensemble, dans cette représentation, qu'ils n'en avaient mis sur notre scène. Ils sont trois fois heureux les habitans de la petite cité dauphinoise. C'est pour eux que nos acteurs réservent l'ensemble dans les œuvres tragiques. Serions-nous incapables d'appré-

cier ce genre de talent? Faut-il enfin un voyage à nos artistes pour se pénétrer de la nécessité de jouer avec intelligence et harmonie? Il y a commencé à tout.

— La morale *Gazette* ajoute un mot aux expressions étrangement laudatives qu'elle a consacrées à l'annonce de l'ouvrage sur le jeu de l'*Ecarté*. Cet écrit se trouve, dit-elle, au bureau de la *Gazette universelle*; nous ne croyions cependant pas que le directeur eût obtenu un brevet de libraire.

— On ne doit pas dédaigner les plus petits moyens. Jusqu'ici MM. les limonadiers avaient négligé un élément de succès, qu'un de leurs confrères, du quartier des Célestins, vient de mettre en usage. Un chanteur en plein vent débite, depuis peu de jours, des couplets sortis du cerveau d'un poète de taverne, à la louange du café en question, et de son propriétaire. L'hymne est terminé par ces quatre vers burlesques, que nous donnons comme preuve de la facile imagination de l'auteur:

De le bénir (le limonadier) soyons jaloux,
En goûtant ses doux accessoires;
Ainisi, faisons nos rendez-vous
Dans le beau café des Victoires.

— *Frédéric, ou La journée aux méprises*, tel est le titre d'une pièce qu'on doit donner au Grand-Théâtre, après *la Dame blanche*, annoncée depuis si long-tems. *Frédéric* est l'ouvrage d'un homme de lettres de notre ville; et, malgré la défiance qu'inspirent quelquefois les productions du crû, on dit que cette comédie méritera les suffrages des gens de goût et des amis de *Thalie*. Nous verrons bien.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

Il y a long-tems que les esprits droits réclament du gouvernement un nouveau code militaire. Les conseils de guerre ne peuvent rendre, depuis la paix générale, la justice aux soldats, qu'en violation de la loi de brumaire an 5, qui les a organisés, et qui borne leur durée à celle de la guerre elle-même. Mais c'est le défaut de gradation dans les peines, afin de pouvoir proportionner le châtement à la faute, qui

est la plaie la plus urgente à guérir. Frapper le coupable d'un léger délit, répréhensible sans doute, comme vous puniriez un grand criminel, c'est sortir à la loi toute son influence, c'est appeler l'intérêt au lieu de la honte sur la tête du prévenu. Ces réflexions nous sont suggérées par la condamnation d'un soldat, nommé Menjoulet, accusé d'avoir dérobé la canne d'un caporal-tambour, et que le conseil de guerre séant à Toulouse vient de condamner à la peine infamante de six ans de fer, et à la dégradation, pour une simple filouterie que nos Tribunaux correctionnels auraient punie de huit jours de prison. Mais la loi militaire n'établit aucune distinction entre les divers vols, entre ce qui est crime et ce qui n'est que délit.

— Malgré les nombreuses victimes du remède *Leroy*, cette composition dangereuse trouve encore des prôneurs. L'autorité vient d'en faire saisir plusieurs dépôts. Toutes les fois qu'il s'agit de charlatanisme, les remèdes les plus empiriques rencontrent toujours

Un marchand pour les vendre et des sots pour les boire.

— Le diocèse de Chambéri possède, depuis le 5 de ce mois, les bienfaits du Jubilé, dont nous attendons encore l'annonce officielle, que notre premier Pasteur ne nous fera pas désirer longtemps, sans doute. L'archevêque de Chambéri a officié pontificalement, lors de l'ouverture du Jubilé, et a déployé pour cette cérémonie, qui se reproduit rarement, toutes les pompes et les richesses de l'église dont il pouvait disposer. Un mandement a été publié à ce sujet. Il respire l'esprit le plus vif de modération et de charité chrétienne. On remarque que, plus le siècle accumule de reproches d'intolérance contre le Clergé, plus les chefs de celui-ci, dans leurs entretiens familiers avec leurs ouailles, s'empressent de faire des appels à la concorde publique et au véritable esprit de l'Évangile.

— Les réflexions et les lieux communs du *Constitutionnel* viennent d'être mis en vers, et en vingt chants, encore. Le coupable de ce radotage poétique est un M. Montaland, que les journaux

compères ne manqueront pas d'élever au niveau des poètes épiques. C'est l'Homère de la République, le Virgile de la Liberté. Le titre des mortels vingt chants est : *La France constitutionnelle*. Voilà donc le Parnasse qui devient l'écho du langage passionné des partis ! La Muse paisible de la poésie va donc aussi vociférer la politique. Cette production aura du moins le mérite de nous offrir, avec l'attrait des rimes, les Homélies de M. Lafayette, et les discours de ce bon M. de Robespierre. Voilà la postérité commencée pour nos Brutus de la fin du 18^e siècle. Leur Homère est venu. Il ne manque plus que des lecteurs à son Iliade : elle a déjà trouvé un éditeur d'une complaisance toute patriotique.

— Les vaudevillistes sont à l'affût du moindre événement pour le mettre en chansons. A peine le chef iroquois est-il arrivé à Paris, qu'à déjà on annonce, pour le théâtre du Vaudeville, une nouveauté ayant pour titre : *Le Roi des Iroquois*. Ce souverain étranger pourrait à bon droit réclamer la moitié des droits d'auteur.

— Deux demi-Dieux de l'Opéra, M. et Mad. de Montessu, font retentir de leurs débats le barreau de la Seine. La *Gazette des Tribunaux* avait dit qu'il s'agissait de séparation de corps. Leur avoué dément cette partie de la nouvelle. Ils plaident, mais il n'est pas encore question de se séparer. Quel négociateur habile pourra rétablir l'harmonie entre ces puissances théâtrales ?

— Le directeur d'une loterie d'Angleterre se nomme *Hazard*. Il l'aurait demandé exprès, qu'il n'eût pas trouvé un nom plus heureux et plus approprié à sa profession. Un pauvre ouvrier des trois royaumes vient de faire un heureux essai de la roue de M. *Hazard*. Il a gagné deux cent mille livres sterl. Ce joueur à coup sûr ne sera pas tenté de se plaindre du *hazard*.

— Si chaque jour l'impiété se réjouit d'un nouveau scandale, la Religion éprouve quelquefois l'heureuse consolation de voir rentrer dans son sein des enfans égarés. C'est pour elle un vrai jour de fête, un sujet de joie pure et

sans mélange, qui lui fait oublier les blessures continuelles de l'athéisme et de l'esprit de secte. L'abbé Symon, prêtre constitutionnel, de l'arrondissement de Perpignan, qui avait embrassé, avec un vif enthousiasme et un prosélytisme ardent, les principes de la constitution civile du clergé de 1791, vient d'adresser sa rétractation publique et entière à son évêque. Il déclare solennellement abjurer ses anciennes erreurs, et reconnaître l'autorité du Pape, et de ses supérieurs, conformément aux anciens statuts de l'Eglise et aux décrets des Conciles.

— Le peintre d'histoire, Landon, l'un des conservateurs du musée royal, vient d'être enlevé aux arts, qu'il cultivait avec succès depuis long-tems. La peinture a fait, cette année, plusieurs pertes irréparables, et celle de Landon vient encore apporter un nouveau sujet de larmes pour les amis éclairés de l'Ecole française.

— On se rappelle les longues discussions auxquelles a donné lieu, tant en première instance qu'en appel, le procès scandaleux intenté par la femme d'un Grec, nommé *Zafiro-Paulo*, demanderesse en nullité de mariage. Ce *Zafiro* est maintenant traduit devant la cour d'assises de la Seine, comme prévenu de bigamie. Sa cause doit être appelée dans le courant de la session de mars.

— *La démence de Charles VI*, tragédie que M. Lemercier a voulu vainement faire représenter il y a 6 ans, et que la censure a interdite jusqu'à ce jour, est le sujet d'une lettre que son auteur écrit aux journaux, pour détruire l'erreur dans laquelle le Public a été jeté par l'annonce de la prochaine représentation au bénéfice de l'acteur Devigny, d'une tragédie de Charles VI. Cet ouvrage n'a rien de commun avec la pièce de M. Lemercier, qui y désavoue toute espèce de participation.

VARIÉTÉS.

Les apothicaires de Londres ont été convoqués en assemblée générale. Le séné, la rhubarbe, ou les saugues, vont-ils nous manquer, dira-t-on ? Qu'on se rassure. Les Purgons et les

Dialoires des bords de la Tamise ne veulent que déterminer ensemble des mesures d'urgence pour la gloire et le succès de leur art.

— Notre correspondance nous apprend que le comte de Gleuthorn, l'un des plus riches propriétaires de la Silésie, a imaginé le singulier projet de faire construire, dans l'une de ses forêts, un orgue d'une dimension immense. Chaque tuyau a trois pieds et demi de grosséar. C'est au moyen de la vapeur, nous dit-on, que cet orgue fait entendre toutes les heures un nouvel air. Les habitans jouissent de cette mélodie jusqu'à la distance de quinze lieues. Si ce genre d'instrumens devenait à la mode, la musique serait universelle, puisqu'elle remplirait l'univers de ses accords. Nous aurions, grâce à M. le comte de Gleuthorn, un avant-gout des concerts célestes.*

GRAND-THEATRE.

Le parterre attendait Léonidas avec impatience, et cependant, dès la seconde représentation, le petit nombre de spectateurs, que la salle renfermait, prouvait l'indifférence du Public pour le héros de la Grèce. L'auteur est M. Pichat, né près de nos murs. Il ajoute à son nom celui du département qui l'a vu naître, et se dit M. Pichat de l'Isère. Compte-t-on plusieurs Pichat dans la république des Lettres? Cette précaution semblerait l'indiquer. Ou bien est-ce une imitation de nos Brutus modernes, de nos Cicérons d'assemblées publiques, qui unissaient à la manière aristocratique, au nom qu'ils tenaient de leurs aïeux, celui de leur pays? Quoi qu'il en soit, M. Pichat est poète. Sa phrase poétique a du nombre et de l'harmonie. On doit lui savoir gré, dans un sujet qui y prêtait tant, de s'être abstenu de ce luxe de sentences populaires, de banalités patriotiques, qui ne disent rien au cœur, et ne parlent qu'aux passions. Nous avons remarqué l'heureuse expression de ce vers mis dans la bouche de l'un des fils de Démarate, qui vient s'offrir, en victime dévouée, au roi Xercès. In-

clinez vos têtes orgueilleuses, dit le tyran. Le jeune Grec lui répond :

Elles (nos têtes) tombent, barbare, et ne se courbent pas.

Il est fâcheux que cet ouvrage n'ait pu fournir un rôle à Mad. Lagardère, dont la présence sait donner la vie aux œuvres tragiques qu'on offre sur notre scène des Terreaux. Mad. Dufresnoy a rendu avec noblesse, et quelquefois avec chaleur, le rôle de la mère des deux jeunes Grecs. Xercès, dans l'ouvrage, est près d'envahir la Grèce entière. Il est arrivé avec son armée immense au passage des Thermopiles. Léonidas, roi de Sparte, est là avec ses trois cents braves; il conçoit le projet d'arrêter les cohortes ennemies dans ce lieu redoutable. Cet obstacle doit laisser le tems aux peuples de la Grèce de réanir leurs guerriers et de s'opposer à l'invasion. Léonidas mourant est rapporté par les siens, qui poursuivent les Persans fugitifs, et la mort des trois cents Spartiates assure la victoire des Grecs. Xercès ne paraît qu'au premier et au dernier acte. Il règne un peu de vague dans les actes intermédiaires, qui contiennent plus de déclamation que d'action véritable. On aperçoit l'embarras et la nécessité où s'est trouvé l'auteur, de prolonger un sujet trop simple et trop dégagé d'incidens remarquables, pour faire la matière de cinq actes bien remplis.

Cette tragédie aurait nécessité quelques décors un peu supportables. Le trône du roi de Perse est un fauteuil de salon, et la salle de conseil de ce puissant souverain, qui traînait à sa suite tout le luxe de l'Orient, ressemble à la tente d'un soldat. Les accessoires sont loin d'être soignés. Dans l'une des dernières scènes, Xercès annonce qu'il va se mettre à la tête de ses troupes pour repousser les Grecs qui menacent son camp. A peine s'est-il retiré que ces derniers paraissent. Cependant les gardes du roi restent immobiles, l'arme au bras, et reçoivent leurs ennemis, dans cette attitude, pour aller se ranger autour du lit de mort

de Léonidas. Lagardère, dans le rôle du chef des trois cents Spartiates, a mérité de nombreux applaudissemens. On doit aussi encourager le jeu plein de chaleur de Desroches. Mais, pour ne faire aucune réflexion pénible, nous nous abstenons de parler des autres artistes qui ont concouru à cette représentation.

Décès survenus à Lyon, du 21 au 28 février.

Drivon, veuve Rivière, 80 ans, rue des Farges. -- Brisson (Jean-Antoine), 63 ans rentier, rue Thomassin. -- Venet (Jean-François), 48 ans, fondeur, rue Thomassin. -- Blandin (Gabrielle), 57 ans, rentière, rue Pêcherie. -- Taxil (Jean-Etienne), 40 ans, an-borgiste, place de la Charité. -- Berloud, veuve Jullien, 75 ans, brosière, rue des Souffletiers. -- Duchamp, veuve Piegay, 75 ans, guimprière, rue Petit-Sontier. -- Bourbon (Nicolas), 59 ans, marchand de fer, rue de la monnaie. Julien (Marie), 34 ans, enjoliveuse, rue Désirée. -- Poncet (Louis-Pierre), 54 ans, lieutenant en retraite, rue Bellevue. -- Hervais, femme Luissier, 62 ans, quincaillier, place Neuve-St-Jean. -- Perret, veuve Boli, 72 ans, rentière, place Louis-le-Guvel. -- Girard (Antoine), 31 ans, guimpier, rue du Palais-Grillet.

BOURSE DE PARIS.

COURS AUTHENTIQUE, 8 Mars.
Cinq pour cent, 96 f. 40 c. 35 c. 30 c. 40 c.
Trois pour cent, 64 fr. 80 c. 85 c. 65 f. 64 f. 95 c.
Action de la banque 1980.
Rente de Naples, 71 fr. 60 c. 70 c. 80 c. 72 f. 71 f. 20 c.
Emprunt royal d'Espagne 44 43 5/8 7/8.
Du 9.
Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 21 septembre 1825. — 96 fr. 50 c. 45 c. 40 c. 50 c. 96 f. 45 c.
Trois pour cent, Jouissance du 22 décembre. 65 fr. 30 c. 10 c. 15 c. 20 c. 10 c. 15 c. 20 c. 15 c. 65 f. 10 c.
Annuités à 4 pour 0/0. J. du 22 décembre 1825.
Action de la banque, 1980 fr.
Rente de Naples, 72 f. 10 c. 72 f. 72 f. 10
Emprunt royal d'Espagne, 44.
Emprunt d'Haïti, J. de janv. 1826, 759 f.

PRIX DES GRAINS.

Marché de Lyon, du 11 Mars 1826. Le den. le Boisseau.

	fr.	c.
Froment beau	4	10
Id. moyen	4	10
Id. moindre	4	5
Seigle beau	3	7
Id. moindre	2	50
Orge belle	2	50
Id. moindre	2	70
Maïs	3	0
Blé noir	1	00
Avoine	2	20
Pommes de terre rouges	2	25

THEATRES.
GRAND-THEATRE. — Fernand-Cortez, la conquête du Mexique. — Bélisaire.
CELESTINS. — Le Mendiant. — L'honnête Citoyen. — Les Recruteurs.